

NEOMA

BUSINESS SCHOOL



ÉTUDIANTS

Comment financer vos études
à NEOMA Business School ?

SOMMAIRE

LES BOURSES.....1

- ◇ La bourse d'état du CROUS.....1
- ◇ Les bourses de la Fondation NEOMA BS.....2
- ◇ Les bourses municipales, départementales, et comités d'entreprises.....3
- ◇ La bourse européenne ERASMUS.....3
- ◇ Les bourses pour partir étudier à l'étranger.....4
- ◇ La bourse Jacques Lambert.....5
- ◇ La bourse de l'Université Franco-Allemande.....6

LES PRÊTS.....7

- ◇ Les prêts bancaires.....7
- ◇ Les prêts sans caution.....8

LES STAGES.....9

L'APPRENTISSAGE.....10

LES AUTRES AIDES.....11

- ◇ Jobs étudiants.....11
- ◇ Les associations étudiantes.....11

LES BOURSES

La bourse d'état du CROUS



Elle est délivrée par le **CROUS** et attribuée sur avis d'imposition ou de non-imposition des parents. Vous devez saisir votre dossier social étudiant (DES) entre le **15 janvier et le 31 mai 2017** :

- ◇ Pour les étudiants du campus de REIMS : www.crous-reims.fr
- ◇ Pour les étudiants du campus de ROUEN : www.crous-rouen.fr

Votre dossier sera ensuite étudié par le CROUS concerné qui vous délivrera une **attestation de bourse conditionnelle**. Vous devrez nous la transmettre afin que nous validions votre bourse sur le site du CROUS. Cette bourse vous exonérera de la cotisation sécurité sociale 2017/2018.

Vous pouvez également faire une demande de logement meublé ou non en résidence universitaire, et vous pouvez bénéficier de la caution locative étudiante via le dispositif CLE. Un descriptif détaillé des démarches et logements offerts, est consultable sur le site: www.lokaviz.fr (La Centrale du logement étudiant proposée par le Crous). Selon les résidences, chambres ou studios accessibles, des aménagements pour les étudiants handicapés sont disponibles.

Les aides au logement (A.P.L ou ALS) sont attribuées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), renseignements sur le site : www.caf.fr. L'aide est versée directement au CROUS et l'étudiant paye uniquement la part du logement restant à sa charge.

Les bourses de la fondation NEOMA Business School

La fondation NEOMA Business School, créée en 2013, accorde des bourses d'excellence et de diversité aux étudiants les plus en difficultés financières, leur permettant ainsi de **couvrir entre 10% et 40% de leurs frais de scolarité**. Ces aides sont directement financées par les dons des particuliers (diplômés, parents d'élèves, membres du personnel, etc.), des collectivités locales (CCI Rouen et Reims) et d'entreprises.

La façon de gérer les difficultés quotidiennes (petits jobs, prêt bancaire), l'excellence académique ainsi que l'implication dans la vie de l'école sont d'autres critères déterminants pour l'obtention de ces bourses.

Deux commissions se réunissent, **en décembre et avril** de chaque année universitaire, ce qui permet aux étudiants de postuler après leur inscription dans l'École. Un dossier doit être présenté chaque année.

➤ Le dossier est disponible sur le portail Inside dans la rubrique Hub / Financement des études.

FONDATION
NEOMA
sous l'égide de la Fondation de France



Les bourses municipales, départementales, et CE

Les communes et les départements peuvent éventuellement vous accorder des aides pour le financement de vos études.

Certains **Comités d'Entreprise (CE)** et mutuelles proposent également des bourses d'études.

► Renseignez-vous auprès de votre Mairie et du Conseil Général de votre lieu de résidence, ainsi qu'auprès des Comités d'Entreprises de vos parents.

La bourse européenne ERASMUS



Erasmus+

Cette bourse est allouée pour des périodes de stage ou d'échanges universitaires à l'étranger dans **un pays de la zone européenne**. Elle permet de financer une partie de votre voyage et de votre séjour.

► Renseignements auprès du Hub, votre Centre de Services et d'Informations à NEOMA Business School.

Les bourses pour partir étudier à l'étranger

La région accorde **une aide de mobilité internationale** pour les étudiants effectuant un stage à l'étranger.

Renseignements et inscriptions sur :

- ◇ www.grandest.fr
- ◇ www.passmonde.normandie.fr

ou consultez le site de votre région d'origine.

En fonction de votre destination, le Ministère des Affaires Etrangères recense sur son site : www.diplomatie.gouv.fr les différentes aides et bourses pour partir étudier à l'étranger.



Attention !

Les bourses de mobilité internationale, sur critères sociaux accordées par le CROUS sont uniquement réservées aux étudiants de l'Université.


La bourse Jacques Lambert

La **Fondation Jacques Lambert** abritée par la Fondation de France, attribue des bourses d'études d'un montant de 2500€ aux étudiants des écoles de commerce inscrits en **1ère année du Programme Grande Ecole**.

Chaque année, Néoma Business School sélectionne trois dossiers d'étudiants et les soumet à la Fondation selon les critères suivants :

- ◇ L'excellence académique de l'élève
- ◇ Les difficultés financières

Ces bourses d'études sont exclusivement dédiées aux élèves possédant la nationalité française.



Fondation
de
France



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

La bourse de l'Université Franco-Allemande

L'**Université Franco-Allemande** souhaite encourager les contacts entre acteurs économiques d'une part et étudiants, diplômés et doctorants, d'autre part. Ce type d'échange est favorisé grâce à **la bourse UFA** créée en 2014.

Financées par des entreprises de renom telles que Michelin Reifenwerke, la société Hutchinson GmbH, BNP Paribas et la banque SaarLB, ces bourses ne sont pas uniquement destinées à récompenser d'excellents parcours universitaires; elles permettent également aux étudiants sélectionnés d'étoffer leur formation et leur curriculum vitae, en effectuant par exemple un stage ou un mémoire de fin d'études consacré à une entreprise. Ils peuvent ainsi acquérir une première expérience professionnelle et se constituer un réseau.

Vos contacts

Patricia ROHLAND : responsable Relations extérieures et partenariales
+49 (0) 681 93812-146, rohland@dfh-ufa.org

Céline MERAT: chargée de dossier Relations Entreprises
+49 (0) 681 93812-189, merat@dfh-ufa.org



LES PRETS

Les prêts bancaires

Nous avons plusieurs partenariats avec des banques qui accordent à nos étudiants **des taux préférentiels**. Nous organisons des « Welcome Days » au mois de juillet de chaque année. Ce forum regroupe tous les partenaires de l'école, dont une dizaine de banques que les étudiants peuvent consulter et avec lesquelles ils peuvent mettre en place un prêt.

Crédit  Mutuel



 SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE



BNP PARIBAS



Les prêts sans caution

» Le prêt étudiant garanti par l'Etat

L'Etat a créé un **fonds de garantie « prêts étudiants »** en partenariat avec des organismes bancaires (La Société Générale, le Crédit Mutuel, le C.I.C, la Banque Populaire et certaines Caisses d'épargne), qui peuvent accorder un prêt d'un montant **maximum de 15 000 €** pour tous les étudiants de moins de 28 ans, français ou ressortissants de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, sans condition de ressources, sans caution parentale ou d'un tiers. Le taux d'intérêt est fixé par l'établissement bancaire.

La possibilité de remboursement différé (partiel ou total) après l'obtention du diplôme est également laissée au choix de l'étudiant emprunteur.

L'enveloppe allouée par l'Etat étant très faible, vous devez vous manifester rapidement avant ou au début de l'été.

» Le prêt sans caution BRED Grandes Ecoles

Un accord a été conclu entre NEOMA Business School et la BRED Grandes Ecoles qui accorde à nos étudiants du Programme Grande Ecole des prêts sans caution des parents.

Votre contact

Hugo JAUBERT : responsable clientèle de particuliers

01 56 71 67 82, hugo.jaubert@bred.fr

LES STAGES

Pendant votre parcours de formation, vous aurez l'occasion d'effectuer **plusieurs stages obligatoires de longue durée**. Vos missions et vos responsabilités évolueront tout au long de votre parcours en entreprise et cette source de revenu pourra contribuer au financement de vos études.

- ▶ Renseignements auprès du Talent & Career Development Unit - Pôles stages

◇ conventions-reims@neoma-bs.fr

◇ conventions-rouen@neoma-bs.fr

Vos contacts

Isabelle SACRISTAN : responsable des stages, Campus de REIMS
isabelle.sacristan@neoma-bs.fr

Delphine HEBERT : responsable des stages, Campus de ROUEN
delphine.hebert@neoma-bs.fr



L'APPRENTISSAGE

Particulièrement valorisant et professionnalisant, l'apprentissage est accessible aux étudiants.

Pendant cette période, vous alternerez des périodes de cours et missions en entreprise. Vous serez exonérés des droits de scolarité (pris en charge par l'entreprise) et **vous percevrez une rémunération** calculée à partir d'un pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel de référence **avec des charges sociales réduites** pendant la durée de votre contrat.

NEOMA Business School vous accompagne dans votre projet professionnel et vous propose plus de 1500 offres en apprentissage accessible sur notre site internet dès votre intégration.

- ◇ apprentissage-reims@neoma-bs.fr
- ◇ apprentissage-rouen@neoma-bs.fr

Vos contacts

Karole BOSCHINI : coordinatrice Apprentissage, Campus de REIMS
karole.boschini@neoma-bs.fr

Virginie MILAIRE : coordinatrice Apprentissage, Campus de ROUEN
virginie.milaire@neoma-bs.fr

LES AUTRES AIDES

Jobs étudiants

Le site du CROUS propose des offres d'emplois : www.jobaviz.fr

Les associations étudiantes

- ◇ Les bureaux des élèves
- ◇ La Junior-Entreprise (Reims Junior Conseil & Altéo Conseil)
- ◇ L'Association Job Service (Atout Job service & AMD Normandie)

Elles recueillent tout au long de l'année des offres d'emplois à temps plein ou temps partiel.

➤ Renseignez-vous sur notre site internet :

www.neoma-bs.fr

➤ Et retrouvez les pages Facebook des associations :

◇ Campus de Reims :

<https://bit.ly/AssosEtudiantsCampusReims>

◇ Campus de Rouen :

<https://bit.ly/AssosEtudiantsCampusRouen>

HUB de Reims

Joëlle NICOLAS - Campus 2 de Reims

120, avenue d'Épernay - 51100 Reims

Tel. 03 26 77 47 47

joelle.nicolas@neoma-bs.fr

HUB de Rouen

Matthieu LUCAS - Campus de Rouen

1, rue du Maréchal Juin - BP 215 - 76825 Mont Saint Aignan

Tel. 02 32 82 57 15

matthieu.lucas@neoma-bs.fr